



SSIAP 3 • Recyclage

Service de sécurité incendie et assistance à personnes •
3e degré

1 OBJECTIFS DE LA FORMATION

S'assurer du maintien des connaissances théoriques et pratiques liées aux Établissements Recevant du Public et Immeubles de Grande Hauteur dans le domaine de la sécurité incendie, d'exploiter un PC sécurité et mettre en œuvre les différentes procédures d'intervention et de protection des personnes et des biens.

- Mettre à jour son diplôme SSIAP 3

2 PUBLIC ET PRÉREQUIS

PUBLIC VISÉ

- Chefs de service de sécurité incendie SSIAP 3, ERP 3 ou IGH 3 en activité

PRÉREQUIS

- Être titulaire de la qualification SSIAP 3 (ou ERP 3 / IGH 3) en cours de validité
- Certificat de SST ou équivalent à jour (PSC1, PSE1)
- Certificat médical de moins de 3 mois

3 APTITUDES ET COMPÉTENCES VISÉES

- Conseiller le chef d'établissement
- Définir le programme de contrôle et d'entretien des moyens de secours
- Gérer le budget du service

4 MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

THÉORIE

- Exposés et débats avec supports audiovisuels

PRATIQUE

- Études de cas

5 ÉVALUATION ET VALIDATION

- Présence à l'ensemble des séquences programmées
- Évaluation du formateur tout au long de la formation

DURÉE ET EFFECTIF

RECYCLAGE

21 h 3 jours

Jusqu'à 15 stagiaires

Tous les 3 ans

TARIF 490 € par personne

INFORMATIONS PRATIQUES



DÉLAI D'ACCÈS

1 à 4 semaines selon les places disponibles



DATES

Disponibles sur le site internet ou sur demande



VALIDATION

Attestation de recyclage SSIAP 3 (certificat de qualification SSIAP 3 délivré par la BSPP si ERP/IGH)



LIEU (FORMATION EN INTER)

11/15 avenue de la Résistance

93100 Montreuil (métro Croix de Chavaux)



INTRA ENTREPRISE

Sur votre site, Paris, IDF et province sur demande



Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap. Adaptation sur demande.

MULTI STAGIAIRES ET INTRA

Nous consulter

01 48 58 54 38
contact@fcs-formation.fr





§ AUTORISATION D'EXERCICE ET TEXTES DE RÉFÉRENCE

Formation conforme aux dispositions de l'**arrêté du 2 mai 2005 modifié** relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des ERP et des IGH : « La surveillance des établissements doit être assurée en présence du public (...) le personnel attaché à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi » (articles MS 45, 46 et 48 du règlement de sécurité).

Centre d'examen agréé par la BSPP, agrément n°093-0042.

6 MOYENS PÉDAGOGIQUES

- **Vidéoprojecteur et écran tactile interactif** : séquences vidéo relatives à la sécurité incendie, supports de cours individualisés remis aux apprenants
- **Désenfumage et compartimentage** : volets de désenfumage équipés de leur système de déclenchement, clapets coupe-feu équipés, porte coupe-feu avec bâti
- **Éclairage de sécurité** : blocs d'éclairage de sécurité permanents et non permanents
- **Moyens de secours** : SSI, divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels, extincteurs (eau, poudre, CO₂), RIA, têtes d'extinction automatique à eau (non fixées)
- **Simulation** : têtes d'extinction installées sur canalisation non alimentée, émetteurs-récepteurs, manomètre enregistreur des événements
- **Modèles d'imprimés** : registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses, registre de prise en compte des événements (heure, motif, localisation, traitement)
- **Documentation réglementaire** : ouvrages J.O. ERP et IGH, ouvrages en relation avec la matière enseignée, plusieurs jeux de plans
- **Informatique** : réception d'une alarme provenant d'un système informatique (prise en compte, traitement), téléphone

7 CONTENU PÉDAGOGIQUE DÉTAILLÉ

SÉQUENCE 1 Réglementation

7 h

THÈME	Évolution des textes réglementaires
CONTENU	● Règlement de sécurité dans les ERP : dispositions générales, particulières et spéciales ● Règlement de sécurité dans les IGH ● Rappel des textes sur les moyens de secours, rappel sur le Code du travail ● Rôle du chef de service de sécurité incendie en qualité de membre de jury aux examens SSIAP ● Connaissance de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié
MATÉRIELS ET DOCUMENTATION	Code de l'urbanisme, Code de la construction et de l'habitation (protection contre l'incendie et la panique dans les ERP et IGH), Code du travail (chapitre incendie), Code de l'environnement, règlements de sécurité ERP et IGH

SÉQUENCE 2 Notions de droit civil et pénal

2 h

THÈME	Les Codes civil et pénal
CONTENU	● La délégation de pouvoir et la délégation de signature ● La responsabilité civile et la responsabilité pénale ● Le délit de mise en danger de la vie d'autrui
REMARQUE	Cette séquence vise à apporter une culture générale en matière d'environnement juridique

**SÉQUENCE 3 Fonction maintenance****2 h**

THÈME	Les contrats de maintenance des installations de sécurité	
CONTENU	- Contextes d'obligations réglementaires - Aspects juridiques : contrats avec obligation de moyens ou de résultat - Différents types de contrats : prédictifs, préventifs, correctifs ou curatifs - Normalisation	1 h 30
APPLICATION	Analyse critique et retours d'expérience	0 h 30

SÉQUENCE 4 Étude de cas**3 h**

THÈME	Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement dans l'existant	
CONTENU	- Rappel de la méthode - Lecture de plan	1 h
MATÉRIELS	Les règlements de sécurité, plans	
APPLICATION	Rédaction d'une notice technique de sécurité, correction de l'exercice	2 h

SÉQUENCE 5 L'accessibilité des personnes handicapées**2 h**

THÈME	Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les ERP au sens de la loi du 11 janvier 2005 et de ses décrets et arrêtés d'application	
CONTENU	- Les commissions accessibilité - Les exigences réglementaires générales, dimensionnelles et qualitatives - Autorisation de travaux (composition du dossier, réunion de chantier) - Visite, réception par commission d'accessibilité	1 h
MATÉRIELS	Réglementation sur l'accessibilité	
APPLICATION	Analyse critique et retours d'expérience	1 h

SÉQUENCE 6 Analyse des risques**5 h**

THÈME	Identifier les situations de risques de déclenchements d'incendies et d'accidents corporels. Assurer le suivi et le bon achèvement des travaux	
CONTENU	- Évaluation du maintien du niveau de sécurité (protection des personnes et des biens) - Le document unique (rappel), le plan de prévention (rappel) - Évaluation des risques de travaux par points chauds (rappel)	3 h
MATÉRIELS ET DOCUMENTATION	Article R123-43, décret du 20 février 1992 (plan de prévention), décret du 5 novembre 2001 (document unique), arrêté du 22 août 2002 (DTA), modèle de plan directeur, compte-rendu de chantier	
APPLICATION	Étude d'un cas pratique	2 h
REMARQUE	Il est souhaitable que ce cours soit réalisé par un coordonnateur SPS ou par un responsable de service sécurité justifiant d'une expérience minimale de 5 ans	

**SÉQUENCE 7 Moyens de secours****2 h**

THÈME	Évolution des textes réglementaires
CONTENU	• Moyens d'extinction incendie (internes et externes, entretien et vérifications) • Moyens d'alerte des secours • Dispositions visant à faciliter l'intervention des secours • Connaître et savoir exploiter un SSI
MATÉRIELS	Les différents textes applicables, SSI de catégorie A

GY**RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE****Grégory YOMTOB**

Votre interlocuteur pour toute question sur le déroulé, l'adaptation du programme ou l'organisation de la session

